

# ELECTION

# LOCATAIRES



## VOUS ÊTES LES PREMIER(E)S CONCERNE(E)S

# VOTEZ



## Administrateurs Locataires

En fin d'année 2022, vous voterez pour désigner vos représentants au Conseil d'Administration de votre bailleur.

**VOTEZ** pour les candidats présentés par la CNL

la première organisation de défenses des locataires  
localement et nationalement

LES CANDIDATS CNL  
TROYES AUBE HABITAT

Les candidats CNL mettent à votre disposition leur temps, leur dévouement, mais aussi leur expérience, leur compétence, leur efficacité et leur sérieux pour que vos intérêts soient en permanence protégés et défendus.

Qu'est-ce qu'un administrateur CNL  
Il est élu par les locataires

VOTER est un droit qu'il convient de défendre, c'est aussi le moyen de se faire entendre.

L'Administrateur CNL défend les droits des locataires. Il est porte-parole des réclamations, des revendications et des attentes des locataires (entretien, travaux, états des lieux, etc...) pour de meilleures conditions de logement et de cadre de vie.

Au sein des instances où il siège, il défend et soutient les droits des locataires :

- en conseil d'administration
- en commission d'attribution des logements
- en commission de concertation locative
- en commission départementale de conciliation

## NE VOUS ABSTENEZ PAS

**VOTEZ C.N.L.** C'est prendre une assurance pour la défense et l'amélioration de vos droits, c'est la certitude d'être bien représentés auprès de vos bailleurs.



CONFÉDÉRATION NATIONALE DU LOGEMENT  
2 A Boulevard du 1<sup>er</sup> R.A.M. - 10000 TROYES  
Tel : 03 25 73 21 53 - 06 47 26 10 50 Mail : cnl10@bbox.fr